

FOUG' À LA UNE

EN LIGNE

Déconstruction de l'îlot Serrière **Page 2**

COVID - 19

Crise sanitaire **Page 2**

SUIVEZ-NOUS

SITE INTERNET : www.foug.fr

FACEBOOK : Commune de Foug



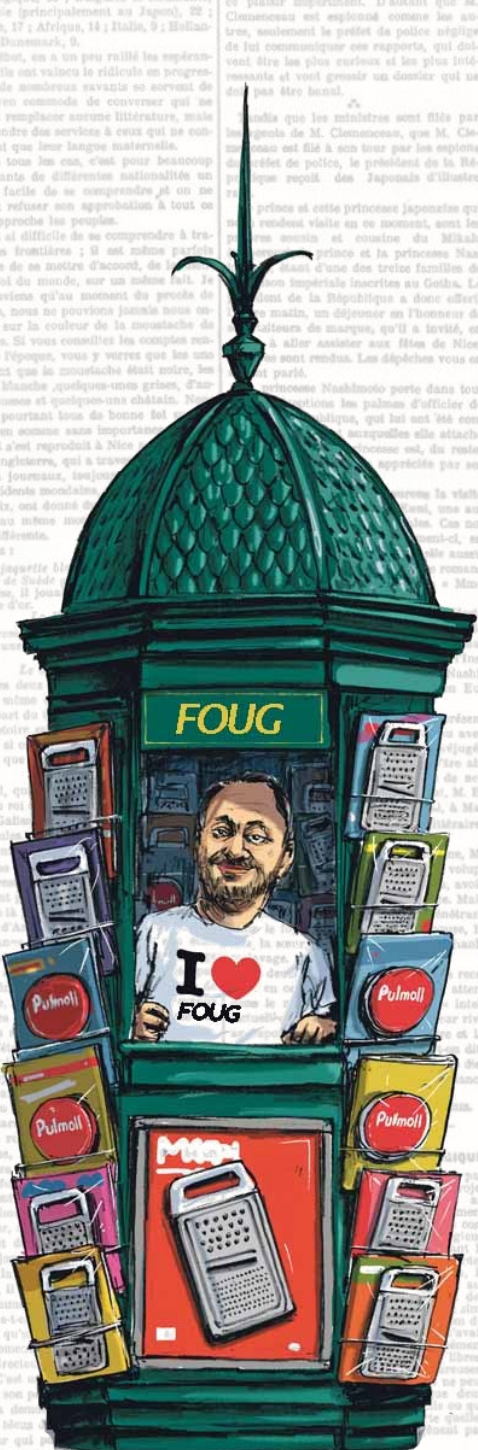
MOTS CROISÉS

Page 4

Édition n°1

Vendredi 23 octobre 2020

É D I T O



Faouines, Faouins,

Lors des élections de mars 2020, vous nous avez largement accordé votre confiance, c'est avec émotion et humilité que nous avons reçu ce nouveau mandat et nous vous en remercions.

Ce premier Bulletin d'information trimestriel arrive approximativement quatre mois après la mise en place effective de toutes les commissions communales, c'est-à-dire le 25 juin 2020.

Comme chacun (e) sait, une prise de fonction perturbée par les évènements sanitaires mais néanmoins sereine et efficace grâce aux soutiens positifs apportés par une majorité d'entre vous.

Nous souhaitons également remercier les anciens élus municipaux pour leur investissement au cours du précédent mandat.

Comme nous avons pu l'exprimer dans notre profession de foi, nous sommes guidés dans notre mission par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et l'enthousiasme de s'investir dans notre commune.

Ainsi, respectant nos engagements de campagne, nous avons d'ores et déjà réduit le nombre d'adjoints à cinq et réparti sur la nouvelle équipe municipale les responsabilités au sein des commissions et délégations en fonction des compétences, expériences et disponibilités de chacun (e).

Nous avons à cœur d'enrichir les liens entre l'équipe municipale et les concitoyens avec écoute, conseil, information, aide aux démarches.

Une mobilisation pleine et entière de l'équipe municipale pour concrétiser les projets d'investissement et continuer les travaux à caractère général.

La Mairie doit être un lieu d'échange, de vie et de construction. Moi-même, je suis disponible et présent chaque jour et j'assure une permanence en mairie pour vous recevoir, le mercredi matin de 10h à 12h.

Respectueusement,

Le maire,

Philippe MONALDESCHI

Le savais-tu ?



Foyer Familial Sainte Madeleine

Le bâtiment de la Bibliothèque fut à l'origine une école de filles dirigée par les sœurs institutrices de la Doctrine Chrétienne, remplacées en 1905 par des institutrices laïques.

Il trouve une deuxième vocation lorsque les américains décident d'y créer un hôpital de guerre pendant la Première Guerre Mondiale.

Des sœurs infirmières succèdent ainsi aux sœurs institutrices.

COVID-19

P. MONALDESCHI

La crise sanitaire du Covid-19 a affecté les finances locales, une situation qui malheureusement risque de s'étaler dans le temps.

Au delà du fait que nous avons été contraints d'engager des dépenses non prévues en fonctionnement, telles que l'achat de masques, de gel hydro alcoolique, de distributeurs de gel et de faire appel à une société extérieure spécialisée pour le nettoyage et la désinfection de nos équipements collectifs, le tout pour un coût de l'ordre de 15 000,00 €, nous devons aussi reconsidérer notre programme de travaux en investissement, étant donné que des décalages d'intervention des entreprises liés aux phases de confinement, de déconfinement et dont on ne connaît encore pas vraiment l'issue à ce jour.

Un protocole sanitaire relatif à l'utilisation des salles municipales a été mis en place, tout en essayant de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs (collège, écoles, associations locales, ...) dans le cadre de leurs activités : L'accès aux salles municipales (salles de réunion, salle de sport, salle Jean Ferrat, ...) est conditionné au strict respect des gestes barrières (lavage des mains, distanciation physique et port du masque obligatoires).

La location des salles est subordonnée à la signature d'une convention par les utilisateurs. Pour le gymnase, le nettoyage et la désinfection des tables, des points de contact, des agrès, ..., et une aération doivent être effectués par les utilisateurs, la commune se chargeant de la désinfection de la salle et des annexes mises à disposition (toilettes, gradins,...).

Seuls les vestiaires et les douches ne sont pas ouverts, compte-tenu que les utilisateurs n'ont pas la possibilité de procéder au nettoyage et à la désinfection à chaque passage, comme le stipule le décret du 13 août 2020.

Port du masque obligatoire aussi auprès des écoles : Des affiches ont été installées à l'angle des rues ou à proximité des établissements scolaires par les services techniques afin de rappeler que le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50m. Sont mentionnés les jours et horaires de cette obligation : du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

Tous rappels que toutes les consignes préfectorales sont mises à jour sur le site de la commune, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



EDUCATION

I. GASPAR - V. WAGNER - B. HUMBERT
CH. MONNERAT - C. WAKEFORD

Malgré la crise sanitaire, notre commune a répondu du présent pour garantir aux enfants et aux équipes un cadre sanitaire des plus adaptés.

Effectifs à la rentrée scolaire 2020

- Maternelle des Tilleuls : 100 élèves
- Ecole primaire du Luton : 129 élèves

Actions réalisées

Les deux écoles (primaire et maternelle) ont été dotées de matériel informatique et numérique. L'école primaire du Luton a été dotée d'un deuxième écran numérique interactif d'un montant de 5 040,00 € TTC. Par ailleurs, la commune compte poursuivre ses efforts l'année prochaine en matière d'équipement numérique de l'école primaire et surtout de compléter les écrans numériques avec une classe mobile, solution qui multiplie les usages du numérique et qui permet de développer des méthodes d'apprentissage innovantes. Cela permettra aussi une meilleure communication entre parents, enseignants et mairie.

Crédits scolaires

Fonctionnement : Crédits scolaires 35€ / enfant

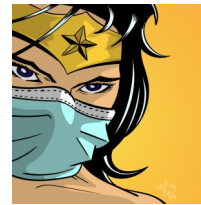
- Maternelle : 3255,00€ (93 enfants au 1/1/20)
- Primaire : 4725,00€ (135 enfants)
- RASED : 1000,00€

Crédits exceptionnels 2020 maternelle :

- Fonctionnement : 1000,00€
- Investissement : 1000,00€

À disposition des faouins

Le service périscolaire Francas accueille des élèves matin, midi et soir ; Le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) pour les 3-11 ans et le Pass'sport culture pour les 11-16 ans, centrés sur la notion du « vivre ensemble », sont des lieux qui permettent aux enfants et adolescents d'accéder à des loisirs éducatifs.



2020 est l'année mondiale de la BD !

Pour célébrer cet événement, la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle a choisi Foug pour accueillir Xavier Fournier, lors d'une soirée dédicace, le vendredi 27 novembre de 18h30 à 21h00, sur réservation au 03 83 62 73 26.

Des projets sont en cours de réalisation : graino'thèque, mur à BD, cabane à livre.

TRAVAUX

CH. LAURENT - A. TOUSSAINT - A. RICOU - CH. POISSONNIER
CH. MONNERAT - B. HUMBERT - F. CHATIGNON
S. GUYOT - D. SITTLER

Marquage au sol

La société « Signalisation - Nouvel horizon » procédera prochainement à une opération de marquage au sol de places de stationnement.

Parmi ces places, 8 seront destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La législation concernant ces places de stationnement PMR ne nous permet malheureusement pas d'en implanter n'importe où, notamment du fait de la largeur nécessaire (3,30 mètres), **pour un montant de 6 000 € TTC.**

Ecole du Luton

Afin de sécuriser l'accès des Francas à l'école du Luton, un portail a été mis en place par la société Gentil, **pour un montant de 4 800 € TTC, subventionné à hauteur de 80%.**

Réfection des voiries

La société SBTP est intervenue cet été dans certaines rues de la commune afin de procéder à la rénovation de la voirie selon le procédé Blow Patcher, **pour un montant de 6 780 € TTC.**

Trottoirs

La société « Antoine TP » interviendra sur la commune afin de reprendre et / ou créer 200 m² de trottoirs, **pour un montant de 12 000 € TTC.**

Cette opération s'inscrit dans un plan pluriannuel de réfection des trottoirs.

Déconstruction Ilot Serrière

Après visite sur le terrain de l'expert mandaté par la Cour de Nancy, le feu vert a été donné pour démarrer cette opération, gérée et financée à hauteur de 80 % par l'EPFL, le reste à charge restant à la commune, dont l'issue est programmée mi-février 2021.

Mur de soutènement rue de Lay Saint Rémy

Les travaux, pilotés et financés par le Conseil Départemental, et réalisés par les entreprises BERTHOLD et AXIMUM, débuteront le 19 octobre pour une durée de trois mois environ.

La démolition du mur nécessitera de barrer la rue de Lay-Saint-Rémy. La circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule, à l'exception des véhicules de l'entreprise HOLLINGER, en charge des travaux sur l'îlot Serrière. Une coordination est prévue entre les différentes entreprises pour le bon déroulement des deux chantiers.



VIE ASSOCIATIVE

Rencontre associations

Les associations ont été conviées à une rencontre le 2/09/20. Ce moment a permis de nombreux échanges, d'informer sur la mise en place d'une convention annuelle concernant « toutes les salles » qui sont à leur disposition, du protocole sanitaire, du fonctionnement des clés électroniques programmables de la salle des sports et du règlement intérieur.

L'organisation de la journée des associations présentée avec la mise en place d'une circulation à sens unique, du respect de toutes les règles de distanciation et des gestes barrières, du maintien de la journée des associations fut accepté avec enthousiasme par tous les membres présents.



Un pot convivial offert par la mairie a clôturé la réunion.

Journée des Associations

La mise en place d'un protocole sanitaire n'a pas arrêté les 250 participants et visiteurs à la journée des associations du 5/05/20.

Ce fut une belle réussite et les démonstrations des jeunes musiciens furent très appréciées. L'esprit convivial a régné tout au long de cette journée. À renouveler...



Accueil des nouveaux habitants

Un nouveau projet à venir, une cérémonie d'accueil en janvier 2021 sera consacrée aux nouveaux habitants.

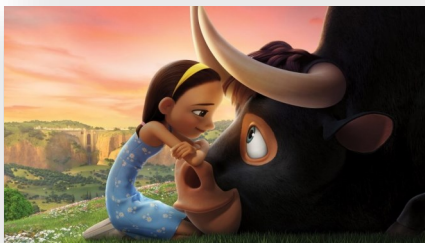
Vous êtes arrivés à Foug depuis le 1^{er} janvier 2019, n'hésitez pas à vous inscrire en renvoyant à la mairie le coupon-réponse (voir flyer ci-joint).



CULTURE ET FESTIVITÉS

Depuis le déconfinement, nous n'avons pas été en mesure d'organiser les manifestations prévues. C'est ainsi que les Faouinades, les feux de la St-Jean, les feux d'artifice et l'Apéritif-Zique ont dû être annulés.

En septembre, 2 séances de cinéma, une première à la salle Jean Ferrat, ont pu être organisées et ont été très appréciées.



Le salon des arts 2020 est reporté à une date ultérieure, le spectacle pour enfants ainsi que la deuxième séance de cinéma du 17 octobre sont annulés.

Les concerts et spectacles de novembre et décembre ainsi que le défilé de la St-Nicolas sont également annulés.

Concernant la programmation des spectacles et manifestations pour l'année 2021, nous vous invitons à la découvrir prochainement sur notre site www.foug.fr et sur notre page Facebook « Commune de Foug. »

L'édition et la distribution du grand Faouin 2020 est programmée pour janvier 2021.

**CH. NEUMANN - N. MOTSCH - CH. MAIREL - A. PORTUESE - S. GUYOT
V. WAGNER - CH. MONNERAT - JM. CALVET - A. BAUDINO**

CMJ : CH. NEUMANN - CH. GEORGES - A. RICOU - B. HUMBERT

C.M.J (Conseil Municipal des Jeunes)

Le mandat des enfants du CMJ s'étant terminé en mars, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes sera élu par les enfants des écoles de Foug et les collégiens habitant Foug.

Une première information a déjà été donnée à l'école du Luton et au Collège.

Les enfants de CM1, CM2, 6^e, 5^e, 4^e et 3^e sont à présent amenés à faire acte de candidature avant le 20 novembre. Courant décembre, les élections seront organisées à l'école et au collège.

Le conseil prendra ses fonctions immédiatement après. Il sera constitué de 16 enfants et de leurs accompagnateurs élus.

Des projets en cours restent à être finalisés, et nous attendons de nouvelles idées de la prochaine équipe.

FORÊT

Changements climatiques

Les effets des changements climatiques sont visibles dans nos massifs forestiers. Ils se traduisent par un allongement de la saison de végétation et par une augmentation de la mortalité et des problèmes sanitaires liés aux sécheresses ou à l'augmentation des pollutions et déplacements de pathogènes comme le scolyte.

La prédiction de l'ampleur des évolutions futures est sujette à de nombreuses incertitudes.

Cependant les scénarios s'accordent sur une forte élévation des températures et sur une importante augmentation du déficit hydrique pendant la saison de végétation.

Même si les prédictions à long terme des conséquences concrètes sur les écosystèmes forestiers sont encore incertaines, face à la rapidité et à l'ampleur des changements observés, les forestiers cherchent à adapter leur gestion pour rendre la forêt plus résiliente aux évolutions climatiques.

Actions mises en œuvre :

- La définition d'une stratégie d'adaptation qui diversifie les choix retenus, tout en privilégiant la régénération naturelle avec la sélection des essences les plus adaptées et la gestion ou l'introduction d'un mélange d'essences.

- La définition d'une stratégie en matière de choix des essences en plantation.

- La préparation d'un projet visant à implanter des îlots d'avenir pour tester de nouvelles essences plus tolérantes aux déficits hydriques.

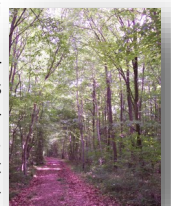
- La mise en place d'un suivi des zones à reconstruire suites aux dépérissements.

- La poursuite d'action visant à rétablir l'équilibre forêt gibier sans lequel l'expression de la dynamique naturelle, la diversité génétique associée et ses mécanismes d'adaptation ne seront pas possibles.

Crise sanitaire

Scolyte, charalose, hanneton, sont la cause d'importants dommages dans la forêt, avec des conséquences importantes aussi bien sur le plan socio-économique qu'en matière de gestion durable des peuplements forestiers. Les équipes de forestiers se mobilisent pour atténuer les manifestations de ces phénomènes.

La crise sanitaire actuelle qui frappe les forêts françaises, principalement celles du nord-est, posent de sérieux problèmes aux équipes de l'ONF. Le maintien des peuplements forestiers, dans un état de santé satisfaisant est au cœur de leurs préoccupations, afin d'assurer à la fois la sécurité de tous les usagers de la forêt, la qualité des approvisionnements en bois et la préservation des forêts.



SITE INTERNET COMMUNICATION

S. GUYOT - V. WAGNER - CH. MONNERAT - CH. NEUMANN

La Commission Communication mise sur une dynamique des différents sites, quant aux informations qu'elle se doit de relayer. Pour ce faire, les sites sont mis à jour quotidiennement, avec création de nouveaux logos pour une meilleure lecture et accroche de l'annonce.

Il nous appartient par la création de nouveaux modes de communication, tels que conception d'un livret d'accueil de bienvenue, création de flyers divers au regard des différentes actions de notre commune ou d'informations ponctuelles, d'informer au plus juste et dans les meilleurs temps tous nos habitants sur la vie à FOUG.

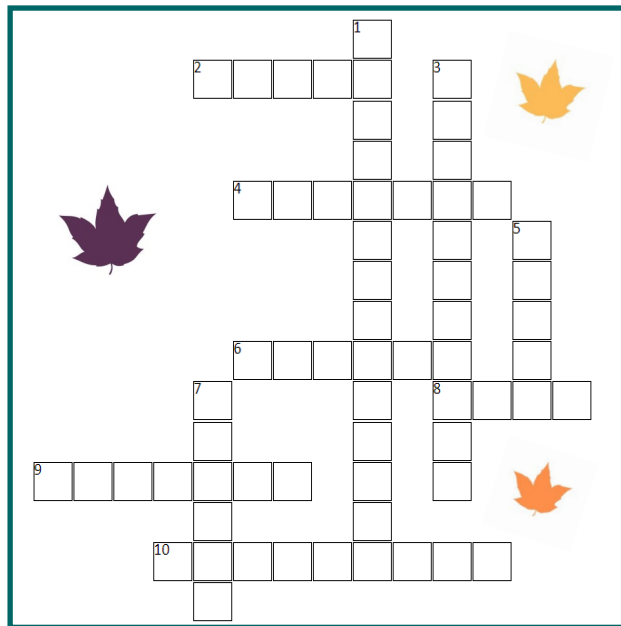
HORIZONTAL

- 2 Signification du nom de Foug
- 4 Nom du service périscolaire de Foug
- 6 Lieu où se trouvent les parcelles de jardins prêtées gracieusement aux Faouins
- 8 Nombre d'adjoints à la mairie de Foug
- 9 Que fût l'actuelle bibliothèque pendant la première guerre mondiale
- 10 Quel est le titre du film pour enfants projeté le 26 septembre 2020



VERTICAL

- 1 Que va t'il se passer à l'Îlot Serrière
- 3 Nom de famille de notre Maire
- 5 Nom donné à l'école primaire de Foug
- 7 Nom de famille de notre Député



ENVIRONNEMENT

CH. POISSONNIER - N. MOTSCH - B. HUMBERT - M. JAROSIK
CH. LAURENT - B. LEDRICH - JM. CALVET

Cimetières



De nouvelles exhumations sur des tombes abandonnées au cimetière de Réhaignes sont prévues d'ici la fin d'année.

Les grilles des deux cimetières seront repeintes début 2021.

Nous rappelons que l'entretien des entre-tombes est à la charge des familles. Comme le précise le règlement en vigueur, le dépôt de fleurs, de plaques et autres objets sur les columbariums et le jardin du Souvenir, ne doit être que temporaire.

Nous rappelons que les employés communaux peuvent, à tout moment, les retirer et les déposer dans les bacs prévus à cet effet.

Jardins des Pâquis

Pour la bonne gestion des jardins et une question d'équité, la Commission travaille sur la mise à jour du règlement, sur la rédaction d'une convention ainsi que sur l'élaboration d'un plan.

Chaque parcelle est prêtée à titre gracieux à toute personne habitant la commune de Foug et qui en fait la demande écrite auprès du Maire. Actuellement, 39 jardins sont occupés.



Cérémonie du 11 novembre 2020

Le Maire et son conseil municipal vous donnent rendez-vous au monument aux morts, à 11h30. Compte-tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas de verre de l'amitié à la salle Jean Ferrat, à l'issue de la cérémonie.



C.C.A.S

CH. GEORGES - CH. MAIREL - M. JAROSIK - N. MOTSCH

L'équipe renouvelée du CCAS, suite aux élections municipales, est composée de 8 personnes, 4 représentants de la Commune : Christiane GEORGES, Nicole MOTSCH, Monique JAROSIK et Chantal MAIREL et 4 représentants non élus : Marie-Thérèse GROSJEAN, Ghislaine BOUBEKEUR, Jean-Louis GILET et Hervé PIERROT.

Une première réunion effectuée le 28/08/2020, sous la Vice-présidence de Mme GEORGES, le Maire étant Président de droit, fut l'occasion pour chacun de se présenter et d'avoir une réflexion commune sur les actions déjà engagées et sur les nouvelles à mener.



D'abord se soucier de nos administrés, âgés et isolés, à partir de 75 ans, en les appelant régulièrement. Des contacts qui ont été initiés pendant la période de confinement et enrichis au fur et à mesure pour ne rater personne.

Les séances de sophrologie ont du succès, un travail est engagé pour pouvoir continuer cette activité.

De même pour des cours d'initiation à l'informatique qui devraient être à nouveau proposés prochainement.

Seul le repas, organisé traditionnellement fin janvier, sera repoussé, si cela est possible, à une autre date à définir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Le CCAS étudie néanmoins un moyen de distribuer un colis de fin d'année aux personnes à partir de 80 ans, comme par le passé.

À suivre...

